

ALLIANCE PRO BOIS

Construction Ossature Bois
Menuiserie Extérieure et Intérieure
Aggrandissement et Terrasse

PERRINE VILHET
STEPHAN BOUZANQUET

06 29 97 74 95
allianceprobois@gmx.fr



L'ADRESSE

Agence du midi

Volre Conseiller
Yves VILHET

Place de la Libération (Esplanade)
30000 NÎMES
Tél. 04 66 36 15 72
Fax. 04 66 21 13 96
contact-agencedumidi@ladresse.com
www.ladresse-nimes.com

06 86 26 28 27
yvilhet.adm@ladresse.com

Réflexologue
Conseil en H. Essentielles

Maria de las Nieves Lemasle

553 Chemin d'Engance
30000 NÎMES
Tél : 0663282014



Wolf Plomberie

NEUF ET RÉNOVATION
Agencement Salle De Bain
Dépannage
Chauffage
Climatisation

06.27.92.38.16
04.66.04.17.52

VOLF ALAIN
1095 chemin de blazin 30000 Nîmes
wolf.plomberie@orange.fr



LA VOIX DU QUARTIER

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE-ROUTE D'UZES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE DERNIER : Vos préoccupations...

Parmi les nombreux sujets évoqués par les habitants, les plus importants étaient les suivants :

Débordement des égouts de la Clinique des Sophoras dans la rue : le comité a constaté les faits et alerté les principaux protagonistes, photos à l'appui. M.Taulelle a organisé ensuite une réunion avec le service assainissement, les propriétaires et gestionnaires de la clinique ; les travaux nécessaires ont été réalisés par la clinique et jugés conformes par les services de Nîmes Métropole qui assurent que cela ne se reproduira plus. Nous espérons donc le problème réglé.

Nuisances sonores du Kheops : Afin de faire stopper ces nuisances insupportables pour les riverains, le comité a demandé à M.Taulelle d'organiser un rendez-vous avec M.le Préfet. Pour étayer notre démarche nous demandons à tous les riverains importunés de nous fournir leur témoignage par courrier ou par mail.



Sangliers : Pour répondre à vos demandes, le comité est intervenu à 5 reprises et fait poser des cages dans les jardins.

Réseau de Bus : Suite à la mise en place de la ligne 6 qui ne desservait plus ni La Coupole, ni Jean-Jaurès, de nombreux habitants ont exprimé leur mécontentement. Nîmes -Métropole les a écoutés et mis en place la ligne 16 qui complète la ligne 6 et dessert La Coupole, Jean-Jaurès et Ville Active.

La ponctualité s'est également améliorée même si les travaux peuvent encore occasionner des retards.

Débroussaillage et risque incendie : de nombreux pins abattus par la tempête ne sont pas évacués et constituent un risque incendie : le comité va, au fil des journaux, vous expliquer la réglementation qui n'est pas simple.

Nous avons contacté le service environnement de la ville et nous lui ferons part de nos remarques sur les endroits qui nous paraissent dangereux. N'hésitez pas à les contacter (voir article plus loin) et à nous appeler si nécessaire, c'est un sujet qui nous tient à cœur et sur lequel nous nous investissons.

LA VOIX DU QUARTIER

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE-ROUTE D'UZES

PERMANENCE SALLE MARCEL GOVERNENT
(près « o » p'tit primeur) Le premier mercredi de chaque mois de 17h à 18h.



BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Nom:	Prénom:
Adresse:	
Téléphone fixe:	Portable:
Email:	Signature :

Adhérez au comité de quartier de La Gazelle (10 € par famille pour un an par chèque libellé à l'ordre du comité de la Gazelle) et faites-nous part de vos préoccupations.
A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres (près du « Ô P'tit Primeur »), avec le chèque, à :
Comité de quartier de La Gazelle, salle M.Gouvernet, 2a rue de la Gazelle-30000 Nîmes



COMPOSITION DU COMITÉ 2017 :

Régine Eldarov-Desprets (présidente), Gilbert Raynal (trésorier) ; René Bladier (trésorier adjoint) ; Anne-Marie Quiot (vice présidente), Thierry Hérissan (site internet) ; Emma Morato (secrétaire) ; Claude Ayme ; Thétèse Bacchetto ; Elisee Bauduin ; Vanina Brossier ; Bruno Coppola ; Claude Comparet ; Max Fabrié ; Paul Lahrer ; Henriette Mercier

Quelques nouvelles concernant les travaux de voirie et aménagements urbains :



Le parking relais devrait être terminé fin mars. Nous avons eu une réunion avec Nîmes Métropole sur le chantier pour faire part de nos questions.



La borne de stationnement sera placée devant la pharmacie d'ici fin mars également.



Le comité est intervenu de nombreuses fois pour faire boucher des trous, réparer des barrières de protection, nettoyer des déchets sauvages etc...



Ont été demandés dans le cadre du conseil de quartier :

La poursuite de la réfection des trottoirs route d'Uzès.

L'éclairage Chemin de la Tour.

La modification du Stop de l'Air Pur et une signalétique lumineuse en bas de la rue des trois ponts (priorité à droite)

La réfection de la chaussée du bas de la Montée des Alpains.

Dates à retenir

Fête du quartier avec orchestre au Jardinnet : **vendredi 9 juin.**

Challenge inter boulistes : **fin août.**

Nouveautés pour les adhérents

A partir de septembre : cours d'informatique pour adultes, dans la journée et soutien scolaire en maths pour les enfants, probablement le samedi.

(Pré-inscription possible auprès du comité-nombre de places limité)

Les Petits Chaperons Rouges à Nîmes

Le 28 mars 2017, Les Petits Chaperons Rouges ouvrent une nouvelle crèche d'une capacité de 31 berceaux à Nîmes.

Forts de leur réseau de 315 crèches en propre, Les Petits Chaperons Rouges ouvriront, le 28 mars prochain, une nouvelle crèche au 115 routes d'Uzès à Nîmes. D'une superficie de 341 m², cette crèche multi-accueil sera ouverte de 06h30 à 19h30, permettant aux parents de toujours mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Deux espaces sont aménagés pour permettre aux enfants de 10 semaines à 4 ans d'être répartis dans différentes sections, afin qu'ils évoluent sereinement. Le lieu dispose d'un espace extérieur de 142 m², permettant de favoriser les activités en plein air. La crèche dispose d'un espace d'éveil sensoriel, mais aussi un espace de jeux d'eau, fortement apprécié par les plus jeunes.



Trois modes d'accueil sont proposés : l'accueil régulier, l'occasionnel, mais aussi l'accueil d'urgence.

Chaque jour, une équipe complète de professionnels de la petite enfance veille au bien-être et au développement des enfants qu'ils accueillent, tout en respectant les besoins de chacun et leur rythme. L'expertise et les valeurs des Petits Chaperons

Rouges, résolument tournés vers le développement de l'enfant, en font un espace où il fait bon grandir.

Chaque année, une cinquantaine de nouvelles crèches Les Petits Chaperons Rouges voient le jour afin de répondre à la forte demande de places en crèche.

Inscription et réservation auprès du service familles : 04 42 95 17 55.

Nicole Stützer, nouvelle ostéopathe dans notre quartier



« Habitante du quartier depuis presque 10 ans, je suis heureuse de pouvoir y exercer mon métier d'ostéopathe.

Je pratique différentes méthodes douces en adaptant des techniques ostéo-articulaires, faciales, viscérales et crâniennes.

En 2015, j'ai fait le choix de me consacrer exclusivement à la pratique de l'ostéopathie. Depuis 2002, date de mon arrivée en France, j'ai eu la chance de travailler au sein de l'équipe de rééducation fonctionnelle au CHU Carémeau pendant 8 ans

ainsi qu'en cabinet libéral, en pratiquant mon métier initial de kinésithérapeute. »

Prise en charge nourrissons, enfants, adultes, futures mamans, sportifs et personnes âgées.

Consultations sur RDV au 06 30 26 26 45.

Dans votre quartier, l'Association sportive GYMGAZELLE

Vous propose de pratiquer au choix dans « la joie et la bonne humeur », la gymnastique d'entretien, mais aussi le Step et le stretching, la marche active, la musculation, le yoga, le qi gong ou l'aquagym.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pourrez :

- tester gratuitement nos activités pendant le mois de juin,

- venir vous inscrire pour la saison prochaine (septembre 2017 à juin 2018) les 17 ou 24 juin 2017 de 9h à 12h dans la salle de réunion du Stade Jean Bouin.

Pour tout renseignement, consultez le site de GYMGAZELLE référencé sur Google.



Risque incendie et pollution



Dans le Gard, le risque incendie fait partie des grands risques majeurs, et dans notre quartier la proximité des espaces boisés et une garrigue très urbanisée rendent cet aléa très présent.

Nous avons eu quelques graves alertes et il appartient à chacun de tout mettre en œuvre pour éviter le pire. Sous fort mistral, les pompiers ne pourront pas maîtriser les flammes. Nous allons essayer de vous sensibiliser à ces risques au fil de nos prochains journaux.

Vous habitez le quartier La Gazelle-route d'Uzès : selon l'endroit où vous habitez, vous êtes soumis à différentes obligations. (Arrêté préfectoral 2013-arrêté municipal 2014)

La limite sud approximative est, d'ouest en est : l'extrémité nord du chemin de Ventabren, le chemin Combe de la lune, l'impasse des Dahlias, l'impasse des trois ponts,

l'impasse des Ronces (une carte précise est consultable auprès du comité). La limite nord correspond aux limites de la commune.

Si vous habitez au sud de cette limite, vous êtes en zone urbaine, vous n'êtes pas concerné par l'obligation de débroussailler.

Quel que soit le moment de l'année, vous n'avez absolument pas le droit de brûler les végétaux coupés (depuis avril 2002, la loi a classé les déchets verts comme des déchets ménagers.)

Si vous habitez au Nord de cette limite, vous êtes soumis à l'obligation légale de débroussaillage :

- **Soit vous êtes en zone U** du Plan local d'urbanisme et vous devez débroussailler la totalité de votre terrain.

- **Soit vous êtes en zone N** du PLU et votre terrain doit être débroussaillé sur 50m aux

abords des constructions et sur un gabarit de 5m autour des voies d'accès y amenant.

Ceci, y compris si cela empiète sur les parcelles voisines de votre maison. Si celle-ci n'est pas construite, il vous appartient, après autorisation du propriétaire, de procéder au débroussaillage autour de votre propriété.

Pouvez-vous brûler ? Non, seuls les déchets issus du débroussaillage peuvent être brûlés à certaines périodes si vous n'avez pas de déchetterie à proximité et sous certaines conditions très restrictives : horaires précis, vitesse du vent, moyen d'alerte, réserve d'eau, surveillance constante.

Interdiction absolue entre le 15 juin et le 15 septembre et déclaration obligatoire en Mairie entre le 1er février et le 16 septembre.

C'est la Police municipale qui est compétente pour verbaliser les infractions liées à l'usage du feu.

Pollution

Savez-vous que l'incinération d'un kg de déchets verts pollue l'environnement autant que le traitement de 10 tonnes des mêmes ordures dans une usine d'incinération?

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'élagage sans se poser de questions ? Cette pratique très commune mérite réflexion.

En effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place, doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets.

La combustion de biomas-

se peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent, entre autres, des composés cancérigènes.

Composés Organiques Volatils

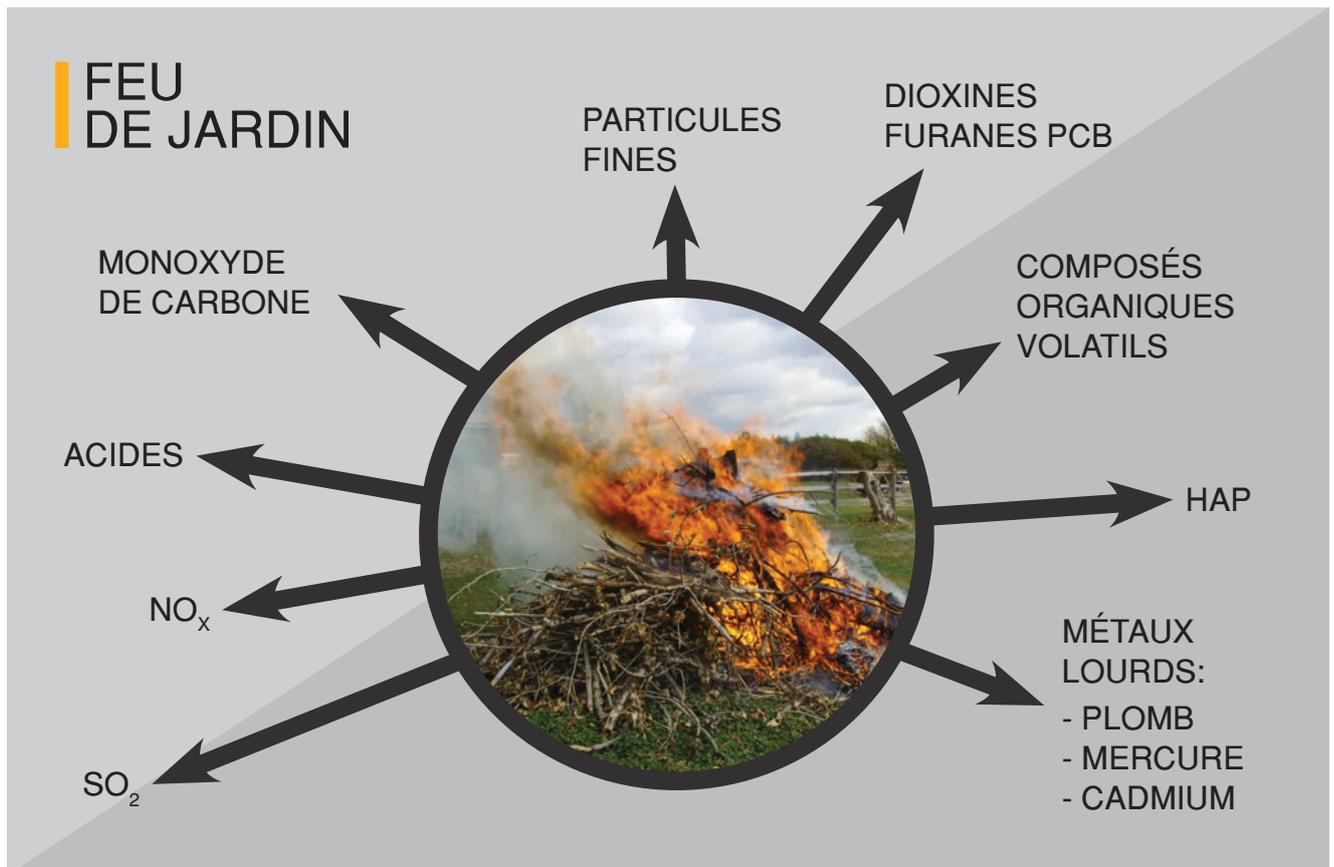
Nous citons les Composés Organiques Volatils (COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), du gaz carbonique (CO₂), du monoxyde de carbone (CO), des oxydes d'azote (NO_x), du benzène (C₆H₆), des

dioxines et des imbrûlés solides (goudrons, suies).

Ensuite toute une série de poussières et de particules fines dont la taille peut être inférieure à 10 ou 2,5 ou 1 micron

Un feu de jardin émet jusqu'à 5000mg/m³ de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m³ et qu'une chaudière à bois bien réglée de catégorie A seulement 20mg/m³.

Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8500 km ou que 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon.



Dans les prochains numéros nous vous expliquerons comment débroussailler de manière efficace et donc conforme, votre jardin comment recycler les déchets et nous espérons que cha-

cun des habitants de notre quartier fera preuve de civisme afin de préserver la garrigue et l'air que nous respirons.

Service Environnement - Espaces naturels : 04 66 27 76 37.

M Alain Barbusse, le responsable environnement - espaces naturels de la Mairie, nous a aidé à réaliser cet article et nous le remercions du temps qu'il nous a consacré.